

LES PRINCIPES DE LA PREVENTION



Ce que dit la loi :

La loi du 31 Décembre 1991, oblige le chef d'entreprise à mettre en place une démarche globale de prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles.

Il doit prendre les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleurs de l'entreprise, y compris les travailleurs temporaires et les stagiaires.

Les 9 principes de la prévention

- ✓ Eviter les risques
- ✓ Evaluer les risques qui ne peuvent être évités
- ✓ Combattre les risques à la source
- ✓ Adapter le travail à l'homme
- ✓ Tenir compte de l'évolution technique

Il s'agit de supprimer les risques ou de les réduire en privilégiant les moins dangereux dans tous les domaines, (les procédés, les produits, les équipements, etc..), et en limitant le nombre de travailleurs exposés.

Lorsque certains risques ne peuvent être supprimés, l'employeur doit les évaluer et apprécier leur nature et leur importance afin de déterminer les actions à mener pour assurer et garantir la santé des travailleurs.

La sécurité doit faire partie intégrante de la conception des machines, des modes opératoires, des lieux de travail. Il faut intervenir en amont du processus de travail, c'est le principe de la sécurité intégrée.

Il s'agit de la conception des postes de travail ainsi que du choix des équipements et des méthodes de travail et de production, en vue notamment de limiter le travail monotone et le travail cadencé et de réduire leurs effets sur la santé.

L'employeur doit s'informer sur l'évolution des techniques pour mettre en place des moyens de prévention techniquement adaptés, sans attendre une évolution de la réglementation.

Les 9 principes de la prévention (suite)

- ✓ Remplacer ce qui est dangereux par ce qui ne l'est pas ou moins dangereux
- ✓ Planifier la prévention
- ✓ Prioriser les mesures de prévention collective par rapport aux protections individuelles
- ✓ Donner les instructions appropriées aux travailleurs

Dans tous les domaines, les outils, produits ou procédés dangereux doivent quand c'est possible, être remplacés par un équivalent représentant moins de risques voire aucun.

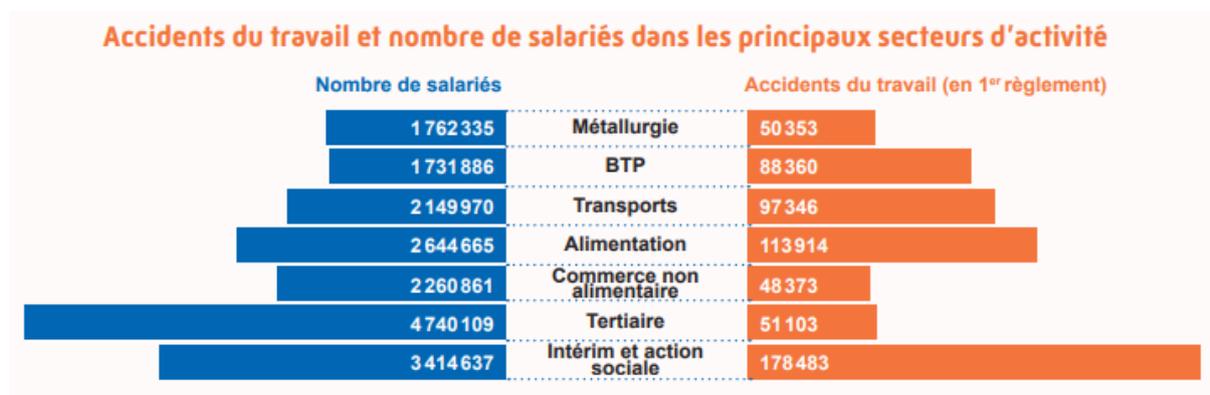
Cette planification intègre, dans un ensemble cohérent, la technique, l'organisation du travail, les conditions de travail, les relations sociales et l'environnement. En cas d'intervention de plusieurs entreprises sur un même lieu, celles-ci doivent planifier la prévention en commun dans le cadre d'une organisation temporelle et programmée.

Les équipements de protections individuelles ne doivent être utilisés qu'en complément des protections collectives ou s'il n'existe pas de protections collectives efficaces.

L'employeur est tenu d'informer tous les salariés sur les risques qu'ils encourent et sur les mesures prises pour y remédier. Il doit assurer une formation à la sécurité et la renouveler périodiquement.

La santé et sécurité au travail

L'essentiel 2019 (Source assurance maladie)



La manutention manuelle à l'origine de la moitié des accidents

La proportion des trois grands risques identifiés comme étant à l'origine de la plupart des accidents du travail en 2019 reste identique à celle de l'année précédente.



50 %
manutentions
manuelles



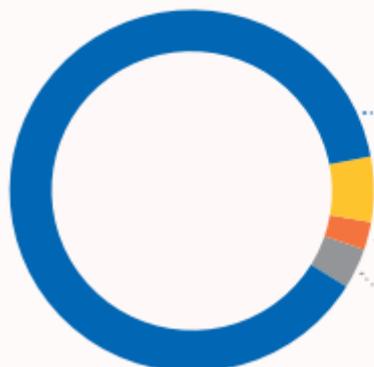
28 %
chutes
(de hauteur ou
de plain-pied)

14 %
autres risques



8 %
outillage à main

Les principales pathologies reconnues comme maladies professionnelles en 2019



44 492 troubles musculo squelettiques

2 881 maladies d'origine professionnelle liées à l'amiante

1 205 pathologies fréquentes (surdités, allergies, asthme, eczémas...)

1 814 autres affections

FAVORISER LA RÉDUCTION DES RISQUES ET INCITER À LA PRÉVENTION



« Bien Vivre **La prévention** » prend tout son sens, nous vous proposons de nous mettre à votre service, pour vous aider à gérer la prévention dans votre entreprise.

Pour de plus ample renseignements :

Patrick Almanza

06 46 80 63 86

contact@bienvivre-rhone-alpes.com

Intervenant en prévention des risques professionnels
Enregistré à la DIRECCTE N° 3133449